

F.C.P.E canton de Luchon
Ducros Olivier
11 rue Garavé
31110 Bagnères de Luchon

Lundi 04/06/2012

Monsieur Olivier Dugrip
Recteur de l'académie de Toulouse
Rectorat de l'académie de Toulouse
Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

Objet : équipe du R.A.S.E.D dans le Comminges.

J'ai l'honneur de vous transmettre au nom de S.O.S écoles de montagne et de la F.C.P.E du canton de Luchon , le courrier transmis à Monsieur Vincent Peillon, Ministre de l'Education Nationale. Nous vous demandons la reconnaissance des besoins, pour nos cantons de Saint Bât et de Bagnères de Luchon, d'une équipe de R.A.S.ED au grand complet pour 2012/2013.

Cette requête a déjà été formulée au cours du dernier conseil d'école de l'école élémentaire de Bagnères de Luchon avec la remise de plus de 320 signatures à votre subalterne , l'inspecteur de circonscription de Saint Gaudens Monsieur Parmentelot.

Ce dernier a dû vous aviser des problématiques évoquées au cours du conseil d'école du jeudi 5 avril 2012.

En supprimant pour la rentrée prochaine , les postes de maîtres E et G , sur le territoire des cantons de Saint Bât et de Luchon, vous accentuez ainsi l'inégalité de traitement pour les élèves entre les territoire ,en réduisant l'offre de vos services.

Nous vous rappelons le devoir de l'Etat :

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. » (1).

Mais aussi la Convention Internationale des droits de l'enfant (2) :

Article 3 : Tu as droit au bien être

- 1) Toutes les décisions qui te concernent doivent tenir compte de ton intérêt.*
- 2) L' État doit te protéger et assurer ton bien-être si tes parents ne peuvent le faire.*
- 3) L' État est responsable des institutions (école, police, justice...) chargées de t'aider et de te protéger.*

Article 4 : Tu as droit à l'exercice de tes droits

L' État doit faire le nécessaire pour que tu puisses exercer tous les droits qui te sont reconnus par cette Convention.

Nous vous demandons donc d'appuyer notre demande auprès du ministre pour l'intérêt de nos enfants.

En attendant une réponse de votre part , Monsieur le recteur, veuillez recevoir nos sincères salutations.

Ducros Olivier
Pour la F.C.P.E Luchon

